



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE
Ma mutuelle va plus loin

RAPPORT ARTICLE 29 LOI CLIMAT-ENERGIE

PAVILLON PREVOYANCE

EXERCICE 2021



LA SANTÉ



LA PRÉVOYANCE



L'ÉPARGNE



LA RETRAITE

SIREN n° 442 978 086
LEI = 9695005R1SF7I2XQW328

Informations relatives à Pavillon Prévoyance

Dans le cadre de l'article 29 de la Loi Energie Climat, **Pavillon Prévoyance** est soumis à l'obligation de publication de ce présent rapport.

Il a pour objet de présenter la démarche générale de **Pavillon Prévoyance** relative à sa politique d'investissement.

Pavillon Prévoyance a voté sa raison d'être lors de son assemblée Générale du 11 juin 2021.

Elle chemine désormais vers le statut de mutuelle à missions. Dans ce cadre, différents axes prioritaires sont en cours d'identification permettant de décliner sur les différents domaines concernés (Placements, Ressources Humaines, Politique d'achat, ...).

Ainsi, la prise en compte de critère ESG (Environnementaux, sociaux et de et gouvernance) dans la politique d'investissement est aujourd'hui en cours d'étude.

Une fois définis les axes prioritaires, la politique d'investissement sera revue afin d'intégrer au sein de la charte des placements les domaines d'exclusion et les filtres ESG à appliquer.

Dans l'attente de cette mise en place, le portefeuille de placements de **Pavillon Prévoyance** présente des critères de sélection ESG seulement sur le mandat de gestion mise en place avec Fédéral Finance.

Ce mandat représente environ 10 % du total des placements de la mutuelle.

Analyse ESG du portefeuille de placement

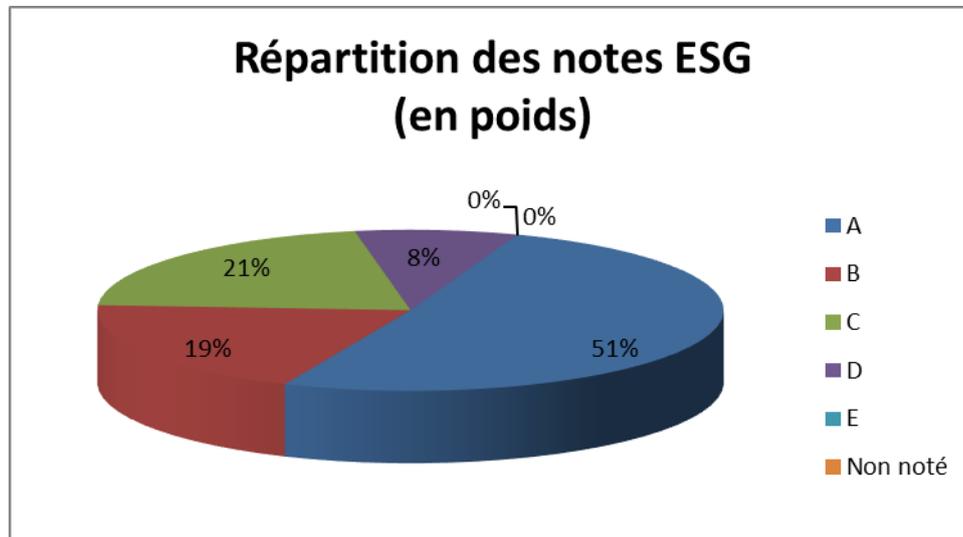
Le mandat de gestion confié à Fédéral Finance présente les caractéristiques suivantes :

Le portefeuille de titres vifs bénéficie d'une notation de Fédéral Finance qui s'appuie sur des données fournies par Sustainalytics et qui permet d'obtenir in fine une notation de A à E.

	Répartition des notes ESG (en poids)	Répartition des notes ESG (en nbre de lignes)
A	51%	24
B	19%	9
C	21%	13
D	8%	4
E	0%	0
Non noté	0%	1
Total général	100%	51

Plus de la moitié des titres détenus en portefeuille bénéficie de la meilleure notation ISR attribuable par le mandataire.

La notation moyenne du portefeuille de titres vifs détenus au sein du mandat est supérieure à C.



Par ailleurs, en plus des notations attribuées aux titres détenus en direct via le mandat, les fonds détenus au sein de celui-ci sont tous labellisés :

	Fonds - avis ESG (en poids)	Fonds - avis ESG (en nombre de lignes)
Fonds labellisé ESG LuxFlag	64%	2
Fonds labellisé ISR	36%	1
Total général	100%	3